

Bulletin d'adhésion PEEP Châlons-en-Champagne

PARENT OU RESPONSABLE LEGAL

Madame Monsieur

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone portable : Téléphone fixe :

E-mail :

Je souhaite participer : au conseil d'école au conseil de classe
 au conseil d'administration au comité de l'association

VOS ENFANTS SCOLARISES

Nom	Prénom	Année de naissance	Classe	Etablissement / Ville

REGLEMENT

COTISATION OBLIGATOIRE (1 seule par famille) :

- Primaire : 6€
- Collège : 14€
- Lycée : 14€

REGLEMENT PAR :

- chèque (à l'ordre de la PEEP)
- espèces

Abonnement au magazine « La voix des parents » :

- 5 n°/an + hors-série gratuit et accès au site www.lavoixdesparents.com : 12€

Date et signature obligatoires :

Association d'intérêt général (réduction d'impôt) : un reçu fiscal vous sera envoyé (art.200 du C.G.I.)

Bulletin à retourner avec le règlement à l'adresse indiquée en première page



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public

Bulletin d'adhésion

Ce sont des parents bénévoles qui ont les mêmes préoccupations que vous et qui consacrent du temps au bénéfice de tous les élèves pour les accompagner dans leur scolarité.

**La PEEP agit pour l'Ecole.
Parents, rejoignez-nous.**

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter :
45 bis Av. du général De Gaulle – 51000 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 03 26 64 63 09

Mail : ape-peep.chalons@orange.fr

Site internet : peepchalons.com

1

Qui sommes-nous ?

La fédération des parents d'élèves de l'enseignement public a été créée par des parents, pour des parents.

Plus de 200 000 familles sont unies dans un objectif commun : une école qui fasse de tous les enfants des hommes libres, des citoyens responsables et aptes à s'insérer dans notre société

Nos valeurs

2

La PEEP de Châlons-en-Champagne c'est la souplesse d'une liste indépendante couplée à une fédération. Elle est indépendante de tout parti politique, syndicat ou religion. Pas de mot d'ordre national que chacun est obligé de relayer. C'est en fonction des idées et des demandes de chacun que les projets défendus sont choisis tout comme le ferait une liste indépendante.

Notre association PEEP fait entendre la voix des parents à tous les niveaux : rectorat, académie, conseils départemental et régional ...

Adhérer à la PEEP, c'est rejoindre des parents investis pour l'école de nos enfants.

3

Pourquoi adhérer ?

- Pour accéder à des informations pertinentes, à jour et vérifiées.
- Pour prendre des décisions éclairées pour l'éducation de son ou de ses enfants.
- Pour participer activement à la vie scolaire de son ou de ses enfants, veiller à leur réussite et à leur bien-être.
- Pour contribuer à l'évolution de l'école et participer activement aux échanges sur l'école.



Le rôle des parents

4

Les parents PEEP participent :

- Aux conseils d'école et aux projets d'école, aux conseils de classe et d'administration des collèges et des lycées et à leurs projets d'établissement.
- Aux conseils de discipline pour aider et soutenir les familles et leurs enfants.
- Aux commissions d'appel et d'affectation
- Aux différentes commissions